



UNION EUROPÉENNE

Conseil permanent de l'OSCE n°1295 Vienne, le 10 décembre 2020

Déclaration de l'UE sur la déclaration ministérielle des pays co-présidant le groupe de Minsk

L'Union européenne salue la déclaration ministérielle conjointe des co-présidents du groupe de Minsk en date du 3 décembre. Cette déclaration, publiée à l'occasion du conseil ministériel de Tirana, atteste de l'unité de vues et d'action des co-présidents du groupe de Minsk en faveur de la recherche d'un règlement politique négocié, complet et durable de toutes les questions de fond qui restent en suspens.

Comme elle vient de l'indiquer en réponse à l'intervention du Président du Comité International de la Croix Rouge et comme elle a eu l'occasion de le faire lors de précédentes réunions du conseil permanent, l'Union européenne attache un prix particulier à ce que l'accès de l'assistance humanitaire en cours de déploiement soit garanti par les Parties. L'Union européenne rappelle qu'elle et ses États membres fournissent une aide humanitaire importante pour répondre aux besoins immédiats des populations civiles touchées par le conflit.

En conclusion, l'Union européenne considère que les efforts doivent être renouvelés pour une solution négociée, durable et d'ensemble du conflit, y compris le statut du Haut-Karabakh. L'Union européenne réitère son plein soutien au format international du groupe de Minsk présidé par ses co-présidents pour poursuivre cet objectif. Elle se tient prête à contribuer à la définition d'un règlement durable et d'ensemble du conflit, y compris à travers la mise en œuvre de mesures de confiance.

L'Union européenne renouvelle également son soutien au représentant personnel de la Présidence en exercice et reste pour sa part pleinement mobilisée en faveur des efforts

visant à instaurer une paix durable et à favoriser un développement prospère dans la région.

La République de Macédoine du Nord*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.